MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO =.=.=.=.

Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION **DES CONCOURS**

Ouagadougou, le 15 JUIL 2021

/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats aux concours directs, session de 2021, ayant opté pour le paiement ultérieur pendant l'inscription et n'ayant pas encore payé les frais d'inscription, sont informés qu'ils ont jusqu'au 26 juillet 2021, à 23 h 59 mn, pour s'en acquitter. Passé ce délai, ceux qui n'auraient effectivement pas payé, ne seront pas pris en compte dans les listes définitives de candidature, et par conséquent, ils ne pourront pas composer.

En rappel, la plateforme est accessible, à l'adresse www.econcours.gov.bf, et les équipes techniques restent disponibles, 7j/7, de 08 h 00 mn à 20 h 00 mn, pour apporter toute assistance nécessaire. Les numéros de téléphones sont affichés directement sur ladite plateforme.

> nue Pour le Ministre et par délégation, cietariat o

Secrétaire Général

eille

Souleymand LENGANI Chevalier de l'Ordre de l'Etalon